VILLE DE BRUXELLES

Commerce et Régie foncière des Propriétés communales Section Gestion financière de l'espace public Commerce



STAD BRUSSEL

Handel en Grondregie van de Stadseigendommen Sectie Financieel beheer van de openbare ruimte Handel

Réf. Farde e-Assemblées : 2295262

N° OJ: 55

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/12/2019

Objet : Subside 2019 à l'asbl Chambre du Haut Commerce d'art et de luxe ou Brussels Exclusive Labels : 15.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu les articles 93 et 117 de la nouvelle loi communale;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 décembre 2001 y relative;

Vu la délibération du Conseil communal approuvant le budget pour l'exercice budgétaire de 2019;

Vu les crédits inscrits à l'article 52009/32201 du budget ordinaire de l'exercice budgétaire de 2019;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE:

Article 1 : Octroyer un subside pour un montant de 15 000,00 EUR à l'article 52009/32201 du budget ordinaire 2019 à l'ASBL Chambre du Haut Commerce d'art et de luxe ou Brussels Exclusive Labels, pour l'organisation de "Bel Expérience Days" des 14 et 15 décembre 2019 et pour le magasine "Brussels Maf".

Article 2 : Les dépenses seront engagées à l'article 52009/32201 du budget ordinaire 2019.

Annexes:

